



# cress

Chambre Régionale  
de l'Économie Sociale  
et Solidaire de Rhône Alpes



L'Économie Sociale et Solidaire  
Belley, le 17 novembre 2016



## Idée reçue n°1 :

- ❶ « *Plus de la moitié d'entre vous partagent leur quotidien professionnel ou personnel avec une entreprise de l'ESS. »* »

**VRAI !**

**Vrai ou Faux ?**

### Idée reçue n°1 :

- **54% des complémentaires santé** sont des mutuelles.
- **1 véhicule sur 2 et 1 habitation sur 2** est assuré par une mutuelle.
- **Près d'1 français sur 2** adhère à une association.
- **8 établissements d'enseignements culturel sur 10** (danse, musique, théâtre...) sont de l'ESS.
- **3 agriculteurs sur 4** adhèrent à une coopérative...

## Idée reçue n°2 :

- ❶ « *L'ESS, c'est marginal et ça ne représente pas grand chose* »

**Vrai ou Faux ?**

**FAUX**

## Idée reçue n°2 : Entreprises de l'ESS



### EN CHIFFRES :

**10,5%** de l'emploi français (2,3 millions)

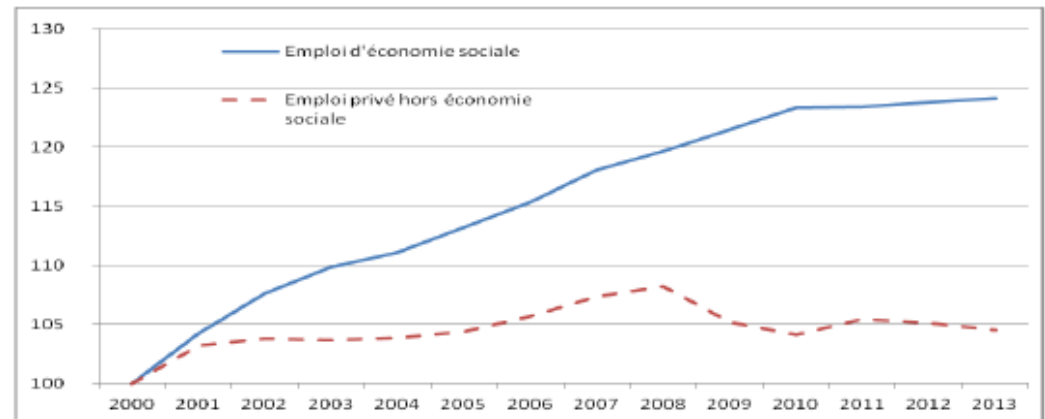
**14%** de l'emploi privé

**Auvergne-Rhône-Alpes 2<sup>e</sup> région** en nombre d'emplois dans l'ESS

Depuis 2000 :

**+24% d'emplois dans l'ESS** (contre + 4,5% dans le privé hors ESS)

Evolution du nombre de salariés dans l'ESS depuis 2000





## Idée reçue n°3 : Secteurs d'activités

*«Les entreprises de l'ESS relèvent du secteur non marchand (action sociale, santé, éducation...). »*

**FAUX !**

**Vrai ou Faux ?**

## 4 IDEES RECUES SUR L'ESS

# Idée reçue n°1 : Secteurs d'activités



Idée reçue n°4 :

**FAUX !**

*«L'ESS, c'est nouveau, ça émerge.... »*

**Vrai ou Faux ?**



## 4 IDEES RECUES SUR L'ESS

### Les cinq grandes périodes de l'ESS

**Fin XVIIIe / 1848**

- Organisation de l'associationnisme ouvrier pour résister à l'industrialisation

**1848/ fin XIXe**

- Identification de l'économie sociale à un « projet commun de progrès social »

**1ère moitié XXe**

- Rapprochement de l'Etat et des composantes associatives et mutualistes pour « gérer la question sociale »

**1945-1975**

- Une économie sociale en voie de structuration, plus fonctionnelle, moins militante

**Depuis 1975**

- Résurgence de courants militants (cf. économie solidaire, entrepreneuriat social) ; l'économie sociale comme espace et terrain d'innovation sociale

# L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'économie sociale et solidaire (ESS) est un **mode d'entreprendre** défini par la loi du 31 juillet 2014,

Elle regroupe des **entreprises très diverses** qui partagent des caractéristiques essentielles (inscrite dans leurs statuts) :

- **une dimension économique** comportant une activité de production de biens et/ou de services marchands et/ou non marchands,
- **une dimension sociale** avec une finalité d'intérêt collectif ou d'utilité sociale,  
Une initiative collective émanant d'un groupe de citoyens,  
Une éthique dans la distribution de bénéfices,
- **une dimension politique** fondée sur une structure de gouvernance visant un degré élevé d'autonomie,  
Un pouvoir de décision non basé sur la détention de capital (1 personne = 1 voix)  
Une dynamique participative impliquant différentes parties concernées par l'activité.

<http://>

[www.economie.gouv.fr/ess-economie-sociale-solidaire/loi-economie-sociale-et-solidaire](http://www.economie.gouv.fr/ess-economie-sociale-solidaire/loi-economie-sociale-et-solidaire)

# L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

## -ENTREPRENDRE COLLECTIVEMENT

- Etre au moins **deux** entrepreneurs,

## - DÉFINIR ET CONDUIRE UN PROJET D'INTÉRÊT COLLECTIF

- La **finalité** de l'activité est à destination des associés-adhérents-sociétaires et/ou du territoire,

## - PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE DANS LA GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

- Rechercher à **impliquer** les parties prenantes dans la co-construction et la conduite du projet (salariés, clients, usagers, partenaires, bénévoles, ...),
- Les dirigeants sont **élus** par les associés-adhérents-sociétaires,
- Le **pouvoir**, dans les assemblées générales, s'exerce selon le principe 1 personne = 1 voix,

## - PLACER L'ÉCONOMIE ET « L'ARGENT » COMME UN MOYEN AU SERVICE DU PROJET ET DE LA SOCIÉTÉ

- Les **bénéfices** sont reversés en majorité dans l'entreprise,
- Les réserves sont impartageables,

## UN PÉRIMÈTRE

### LES STATUTS

Coopératives

Mutuelles santé  
et assurance

Associations

Fondations

Immatriculées  
ESS

### SOCIÉTÉS COMMERCIALES

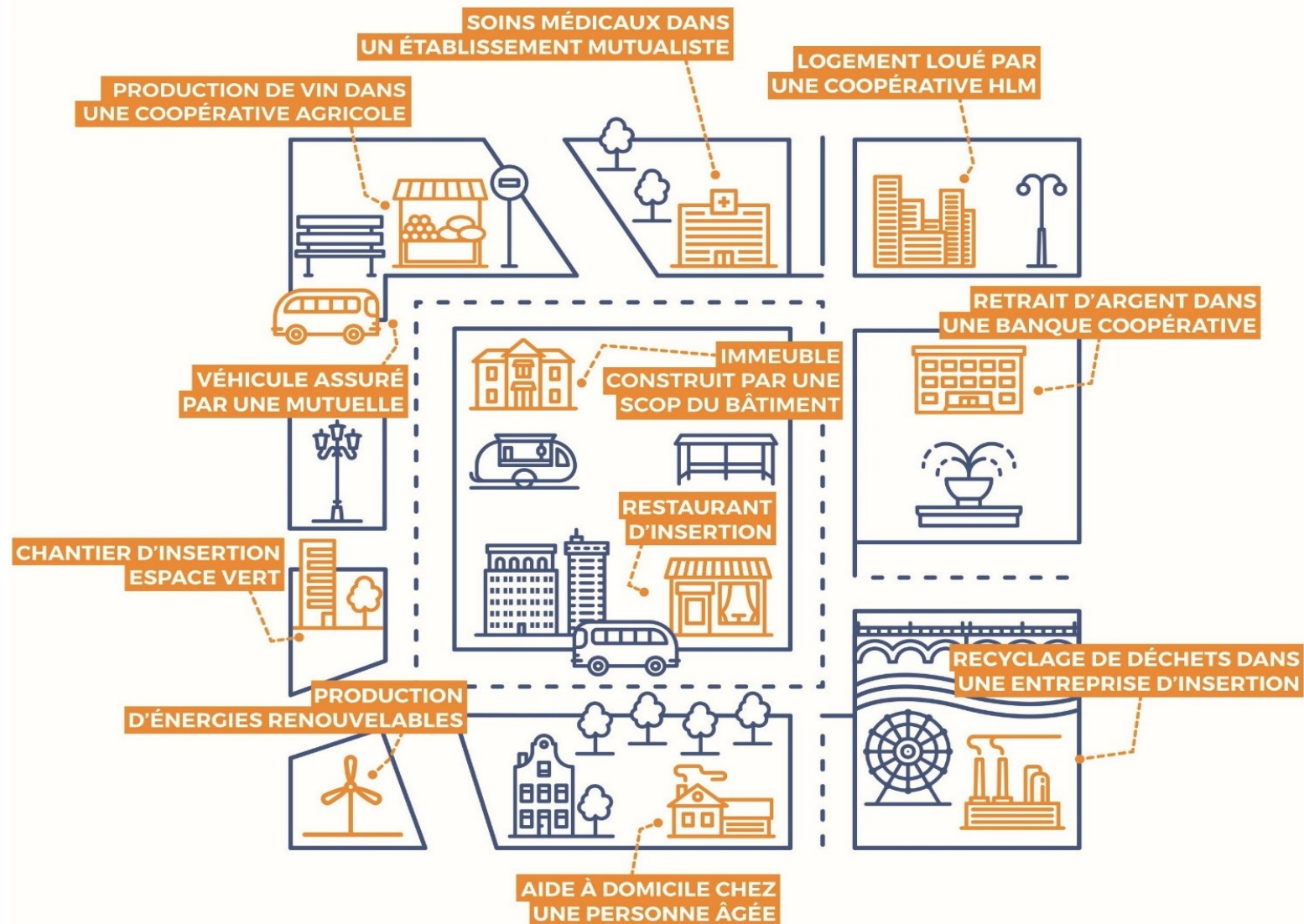
Respectent les  
principes

Recherchent une  
utilité sociale

Règle d'affectation  
des bénéfices

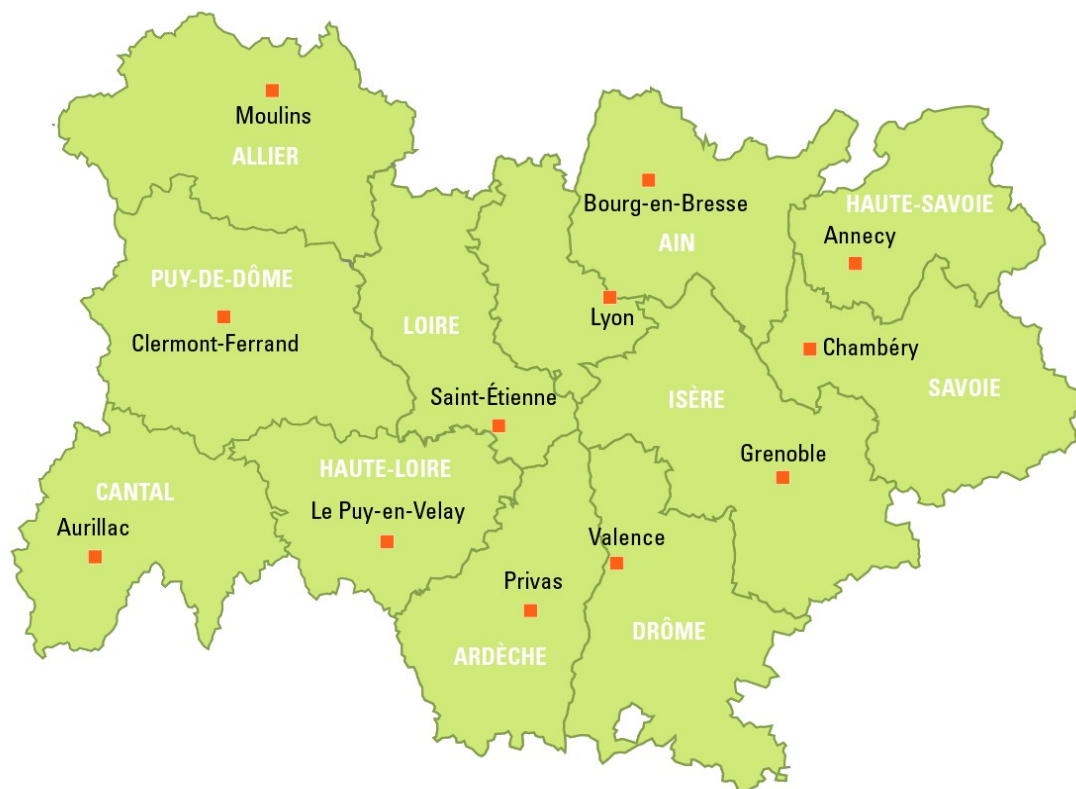


# L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE





# L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



**26 000  
ENTREPRISES**

**30 000  
ÉTABLISSEMENTS,**

**soit 9,8% des  
établissements**

**300 000 SALARIÉS**

**SOIT 11% DE  
L'EMPLOI SALARIÉ  
EN AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

Dans le Pays du Bugey, près de 2000 emplois relèvent de l'Économie Sociale et Solidaire. Sur certaines Communautés de Communes, elle porte 30 % de l'emploi local.

# L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'économie sociale et solidaire (ESS) est également un **mode de développement économique** :

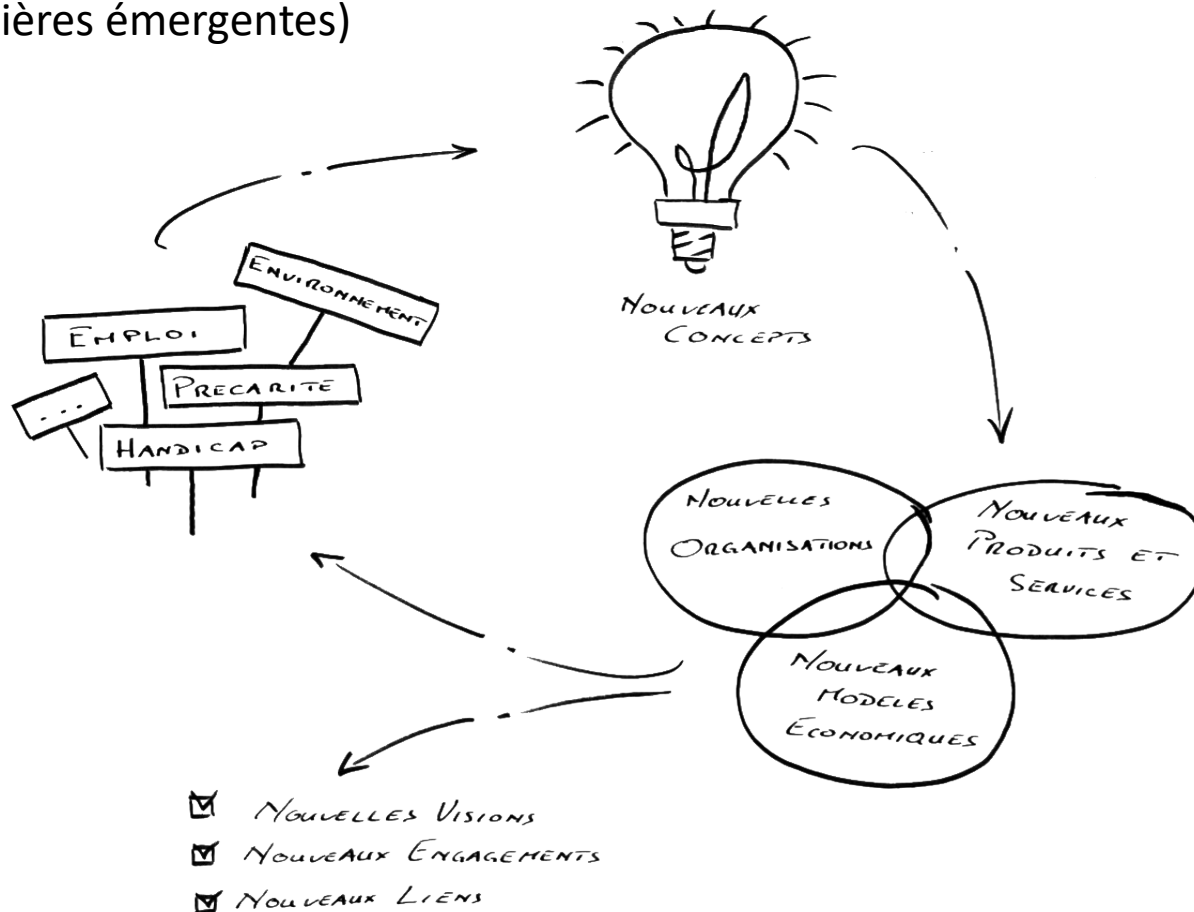
Partant du constat que les **solutions** aux problématiques **économiques, sociales et environnementales** de nos territoires ne peuvent être que co-construites par les acteurs publics, les entreprises (ESS et hors ESS) et les citoyens.



# L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

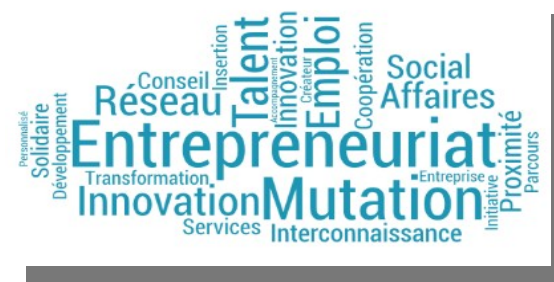
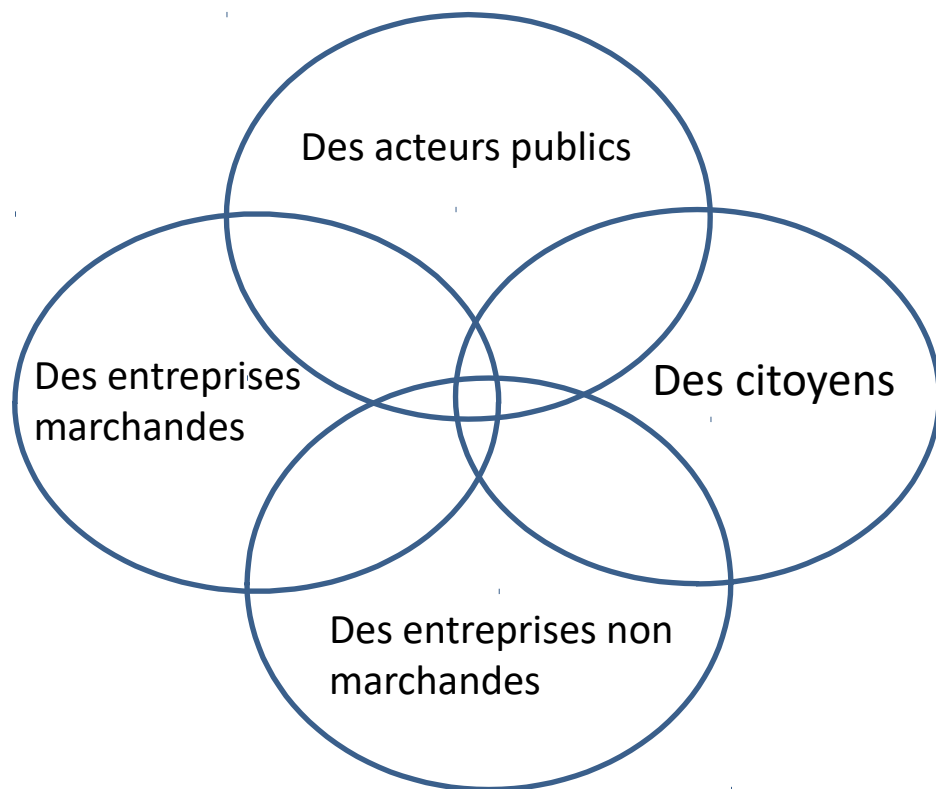
L'ESS s'appuie sur :

- le développement de **l'innovation sociale** (répondre aux besoins sociaux, impliquer les utilisateurs/usagers/clients, développer de nouvelles formes de travail et d'emploi, des filières émergentes)



# L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- Le principe de **coopération** entre acteurs privés et publics



# LES POLES DE COOPERATION ESS

## **Introduction :**

Il existe différentes formes de pôles ESS (PTCE, insertion, créations d'activités, commerces, etc.)

Ce sont des démarches émergentes qui rentrent progressivement dans les politiques publiques de développement économique.

Leur finalité : **répondre aux besoins** des populations et des entreprises, Ils participent à **l'attractivité d'un territoire** en développant la création d'activités économiques et sociales (culture, alimentation, éducation, circuits courts, santé, environnement,...)

Leurs modalités d'action :

Encourager le **pouvoir d'agir** des citoyens et des entreprises dans la conception et la conduite des projets,

Créer du **lien social** et des **échanges économiques**

Créer des **passerelles** entre entreprises « classiques », associations, structures d'insertion, ...

S'appuyer sur la **proximité** et l'ancrage territorial (le territoire au centre des préoccupations dans un souci de durabilité et d'accès à tous)

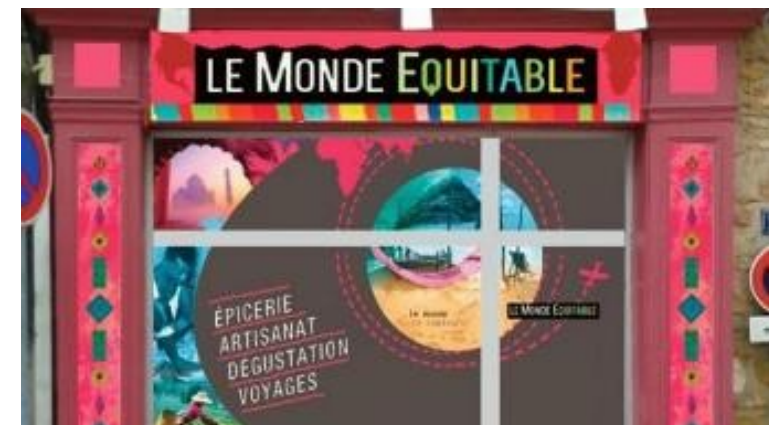


## LIEU : TREVOUX (01)

Un Pôle Territorial de Coopération Economique dans une ville de 7000 habitants comprenant des entreprises sociales développeuses de services aux familles, aux habitants du territoire appuyé sur l'économie solidaire

## SON OFFRE

- **Petite enfance** (crèches, RAM ...)
- **Boutique de commerce équitable**
- **Conciergerie de territoire**
- Une **recyclerie** & une boutique de meubles recustomisés
- Un **cinéma associatif**
- Une **brasserie circuits courts**
- **AMAP**
- Des services à la personne ...



# POLE SUD ARCHER

## LIEU : ROMANS SUR ISERE (26)

De la relance de la fabrication de chaussures Made in Romans (Drôme), à la sous-traitance automobile, en passant par les services à la personne, Pôle Sud Archer est actif dans une quinzaine d'activités rassemblées dans un «Pôle Territorial de Coopération Economique » réunissant en un même lieu acteurs publics, entreprises et associations.

**La création de cet Atelier Cuir a bénéficié d'une véritable mobilisation locale** : anciens ouvriers ou cadres de la chaussure, dernier tanneur de la ville, Romains fiers de cet héritage collectif, collectivités locales, tous à leur manière ont soutenu et encouragé cette aventure.



## Exemples d'entreprises de l'ESS du Bugey

Bugey Côté Fermes

<http://vimeo.com/81813028>

CATM

<http://vimeo.com/81490566>

H3S

<http://vimeo.com/81877222>

ARIMC

<http://vimeo.com/81828749>

Terres Fermes

<http://vimeo.com/81500707>

Jardins de Cocagne

<http://vimeo.com/81443556>

# La Chambre Régionale de l'ESS

La **CRESS Rhône-Alpes** (association loi 1901) est l'organisation régionale qui  **fédère et représente**  les entreprises, les fédérations et les syndicats d'employeurs de l'économie sociale et solidaire en Rhône-Alpes.

## SON RÔLE

- Elle **représente** les entreprises et fédérations régionales de l'ESS,
- Elle assure la **promotion** de l'ESS,
- Appui à l'émergence, à la création, au **développement** et la consolidation des entreprises et fédérations de l'ESS,
- Elle **anime et coordonne** les outils, compétences et savoir-faire de ses adhérents,

## SON OBJECTIF

Construire des **réponses innovantes** favorisant le **décloisonnement** et les **coopérations** entre les différentes composantes de l'économie sur les territoires.